

## Les thèmes

La journée se déroule en 2 parties.

- **Une première partie**, le matin, dont le but est de revoir les principes de la signalisation routière ou « re apprendre à lire la route » afin de parcourir une partie de la réglementation - s'ensuit un test « comme au permis », avec correction commentée - permettant de voir d'autres situations et d'échanger avec les participants.

### L'accidentologie

Analyse des résultats de l'accidentologie de l'année écoulée, établis par l'ONISR (Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière), et commentaire de l'évolution de la réglementation du Code de la route à partir des statistiques publiées depuis 1970 (date de création de la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière). Parmi les sujets abordés : les circonstances favorisant l'accident, les principaux facteurs d'accidents mortels, l'accidentalité par catégorie d'usagers, par tranche d'âge.

### Le comportement

Parce que, selon l'ONISR, 92% des accidents mortels sont liés au comportement de l'utilisateur, aux infractions au Code de la route ou inattention, sensibiliser les usagers (piétons, motards, automobilistes, etc...) au respect des règles de la circulation. Par l'analyse de situations au moyen de vidéos, faire réagir les participants aux fausses idées (départ en retard, circulation dense et/ou en période de vacances, soucis familiaux), faire prendre conscience de la nécessité d'intégrer le délai de route à l'activité afin de réduire le stress et la tentation d'enfreindre les règles de la circulation : dépassements hasardeux, franchissement du feu orange, non respect du stop, prises de décisions ...

### Réactualisation des connaissances du Code de la route

La réglementation évolue, la signalisation routière intègre de nouvelles dispositions inscrites au Code de la route. La complexité de certaines infrastructures impose de nouvelles règles de circulation. Pour les conducteurs de poids lourds, en complément de l'aptitude physique, dans le cadre de la formation continue, des journées de maintien des compétences et de réactualisation des connaissances sont organisées périodiquement, mais pour la majorité des conducteurs titulaires du permis B (VL), il n'y a aucune obligation à maintenir ses compétences pour assurer la fonction de la conduite et cela quelque soit l'âge.

- **Une deuxième partie**, l'après-midi, plus dynamique puisque axée sur des ateliers où chaque participant peut acquérir des informations complémentaires.

4 ou 5 ateliers sont proposés :

- 1 atelier « boire ou conduire » - parce que l'alcool est encore présente dans près d'un tiers des accidents de la circulation. Il est, donc, nécessaire que chacun soit informé des effets que ces produits ont sur le cerveau humain et de leurs conséquences.
- 1 atelier « réactiomètre » permettant de visualiser le temps de réaction et ses conséquences sur la distance d'arrêt, afin d'adapter sa vitesse en fonction des situations.
- 1 dépistage des défauts de la vue, par un opticien diplômé (en fonction de sa disponibilité).
- 1 « parcours de conduite » à bord d'un véhicule auto-école, avec les conseils du professionnel de l'enseignement de la conduite.



association  
PRÉVENTION  
ROUTIÈRE  
Comité des Alpes de Haute-Provence  
Comité des Hautes-Alpes

## Séance de sensibilisation à la sécurité routière

### Journée « Seniors, restez mobiles »

#### Planning

8h30 - 9h00	Accueil		
9h00 - 10h00	(30 pers.) L'accidentologie, la démarche comportementale		
10h15 - 12h00	Les seniors et la route Statistiques Analyses d'accidents Infrastructure Santé Equipements du véhicule Quizz		
	Voiture 1 Formateur 1 9 pers.	Voiture 2 Formateur 2 9 pers.	<u>Ateliers - (30 pers. maxi)</u> Vision (opticien)
14h00 - 15h00	3 pers.	3 pers.	Boire ou conduire (alcoolémie)
15h00 - 16h00	3 pers.	3 pers.	Réactionmètre (temps de réaction)
16h00 - 17h00	3 pers.	3 pers.	Voiture 10 erreurs
17h00	Bilan de la journée		

La Prévention Routière – association loi 1901- reconnue d'utilité publique.

Comité des Alpes de Haute-Provence  
Immeuble La Gineste – Le Grand Pont – 04000 DIGNE LES BAINS.  
Tél. : 04 92 31 61 65 – e-mail : [preventionroutiere04@sfr.fr](mailto:preventionroutiere04@sfr.fr)

Comité des Hautes-Alpes  
Le Saint Denis – 7 passage Montjoie – 05000 GAP.  
Tél. : 04 92 53 85 69 - e-mail : [preventionroutiere05@sfr.fr](mailto:preventionroutiere05@sfr.fr)